

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2026

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le jeudi 5 février 2026 à 8h30 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations :

Sont présents(e)s : Monsieur Pascal Binet, maire
Monsieur Yves Gilbert, conseiller
Madame Émilie Roberge, conseillère
Monsieur Martial Roy, conseiller

Sont absents(e)s : Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
Monsieur Michel Rhéaume, conseiller

La greffière adjointe assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux citoyens présents et déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement numéro 317-25-1 amendant le règlement numéro 317-25 relatif à l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités pour l'année 2026
4. Période de questions
5. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

26-02-27

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martial Roy,
Appuyé par Yves Gilbert,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 317-25-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 317-25 RELATIF À L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES, DE COMPENSATIONS ET DES MODALITÉS POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU que le règlement 317-25 concernant l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités pour l'année 2026 a été adopté le 15 décembre 2025;

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer l'article 23 dudit règlement en ce qui a trait au tarif relatif à la sécurité publique;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier l'article 33 dudit règlement afin de modifier la date du premier versement;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé lors de la séance extraordinaire du conseil municipal du 2 février 2026;

ATTENDU que toutes les formalités relatives à l'adoption du règlement ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Martial Roy,
Et résolu d'adopter le règlement numéro 317-25-1 amendant le règlement numéro 317-25
relatif à l'imposition des taux de taxes, de compensations et des modalités pour l'année
2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant
des délibérations ont été retenues aux fins du procès-verbal.

26-02-29

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Yves Gilbert,
Appuyé par Émilie Roberge,
Et résolu de lever la séance à 8h35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire,

La greffière adjointe,

Pascal Binet

Stéphanie Boissonneault-Gaulin